

COMMENT RENSEIGNER SA PRODUCTION MENSUELLE A L'OBSERVATOIRE?



Etape 1 : accédez au site internet de la chambre :
<http://www.bas-rhin.chambagri.fr>



Etape 2 : connectez-vous au réseau extranet (accès réservé à gauche de l'écran) grâce à vos identifiants



Etape 3 : une fois connecté, vous pouvez modifier votre mot de passe



Etape 4 : accédez à la fiche photovoltaïque créée à partir des données renseignées (formulaire obtenu sur demande)



Etape 5 : cliquez sur l'onglet "relevé compteur" renseigner la date et la valeur (production cumulée en kWh)

République Française



CHAMBRE D'AGRICULTURE
Bas-Rhin

Pour obtenir vos identifiants

⇒ **Remplir le formulaire contact sur le site de la chambre d'agriculture du Bas-Rhin**